Le Châtelaud





Le Mot du maire

Chères Châtelaudes, Chers Châtelauds, Chers ami(e)s,



Ce début d'année a été riche en rencontres avec vous et je vous remercie d'avoir répondu présents.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai pu vous présenter le bilan de l'année 2024 qui a compté de nombreuses réalisations : l'inauguration de la fin des travaux de l'église St Thyrse, le renouvellement des réseaux d'assainissement, la poursuite de l'enfouissement des réseaux dans les villages, l'aménagement extérieur de la salle des fêtes, l'aménagement du point de vue St Martial, etc.

La municipalité ne s'arrête pas là, j'ai pu également vous présenter les projets : le boulodrome couvert avec des ombrières photovoltaïques, la création du lotissement de La Lande, la réhabilitation de l'ancienne maison du collège, etc.

Nous nous sommes également retrouvés avec nos aînés lors du traditionnel repas spectacle offert par la municipalité aux plus anciens de la commune. Nous avons partagé un agréable moment de convivialité autour du thème du cinéma.

Ensuite, avec une partie de l'équipe municipale, nous avons rencontré les nouveaux résidents qui se sont installés sur la commune en 2024.

Comme évoqué dans les projets 2025, le lotissement de La Lande a été finalisé ce début d'année, il est prêt pour accueillir les futurs habitants de Châteauponsac. Dans la suite du bulletin vous trouverez de plus amples informations.

Comme vous le savez, le musée municipal René Baubérot a été repris en régie par la commune. Vous pourrez le découvrir ou le redécouvrir à partir du 5 avril 2025.

Concernant la rentrée scolaire de septembre 2025, j'invite les parents ayant des enfants nés en 2022 à venir effectuer les formalités de pré-inscription à l'école maternelle, vous trouverez ci-après les renseignements nécessaires à cette démarche



Enfin, je souhaite apporter tout mon soutien au SDIS 87 et plus particulièrement au centre de secours de Châteauponsac en relayant l'appel au volontariat. Les sapeurs-pompiers sont indispensables à nos secteurs ruraux pour répondre au mieux à leurs missions de secours et de lutte contre les sinistres. Le centre de secours de Châteauponsac fonctionne grâce au volontariat depuis plus de 70 ans. En 2024, il a assuré 177 interventions de secours sur son secteur et renforts des autres centres de secours. Si vous souhaitez vous engager dans une démarche d'aide à la population, je vous invite à prendre contact avec le SDIS 87 comme indiqué en page de couverture.

Bon début de printemps à vous et vos proches.

Gérard RUMEAU, Maire



INFOS PRATIQUES

1, place de le République 87290 Châteauponsac

2 05.55.76.31.55 **3** 05.55.76.59.57

@ contact@chateauponsac.fr www.chateauponsac.fr

Le matin Lundi au samedi : 9h - 12h

L'après-midi Lundi, mercredi, vendredi : 13h30 – 17h30

Mardi, jeudi: 15h30 - 17h30

Services techniques 05.55.76.50.20 05.55.76.59.52 Gymnase Salle des fêtes 05.55.76.52.14 Salle culturelle 05.55.76.27.26

France Services

3, place Ducoux 87290 Châteauponsac 2 05.44.25.60.66

@ chateauponsac@france-services.gouv.fr Le matin - Lundi au samedi : 9h - 12h L'après-midi - Lundi au vendredi : 14h - 17h

Communauté de Communes Gartempe St Pardoux

05.55.60.93.10 16, av de Lorraine

Maison du Département

3 bis, place Ducoux 05.55.76.30.53 (Assistante sociale, puéricultrice sur rdv et référente autonomie le vendredi de 9h à 12h sur rdv)

Bibliothèque Intercommunale

10, rue Jules Ferry 05.55.76.68.73

Mardi & Jeudi : 10h - 12h30

Mercredi & Samedi: 10h - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi: 10h - 12h30 / 15h30 - 18h

Musée René Baubérot

Rue de la Porte Fortifiée 05.87.59.51.18

Office de Tourisme 05.55.68.12.79

Résidence l'Age d'Or EHPAD UPAD

22, av du 8 mai 1945 05.55.76.53.23

Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas

3, place Ducoux 05.55.76.63.99

ADPAD Limoges 05.55.10.01.31 Bellac 05.55.68.75.92

La Poste

3, av du 8 mai 1945 05.44.25.56.56

Lundi au Vendredi: 10h - 12h30

Samedi: 10h - 12h

Crédit Agricole

8, rue Jeanne d'Arc 05.87.59.05.35 Ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h45-12h30 (sur rendez-vous mardi et vendredi 14h-18h, mercredi 8h45-12h30/14h-18h et le jeudi 15h-18h)

Conseillère agricole

Magnac Laval 05.55.60.92.40

SAUR 05.87.23.10.01

Trésor Public Bessines sur Gartempe

(Fermé au public les après-midis) 05.55.76.00.78

Rendez-vous du Maire et des Adjoints :

M. Le Maire: uniquement sur rendez-vous M. Germanaud Lundi 11h à 12h 10h à 11h Vendredi Mme Rouault 05.55.76.31.55 sur rdv M. Martin sur rdv 06.87.21.54.70 M. Dudognon sur rdv 06.33.23.51.74 06.11.31.15.51 M. Baraud sur rdv

Santé

Dr Debacque 05.55.76.55.44

Cabinet infirmiers:

- Centre Santé Commune 05.55.76.31.91

de Châteauponsac

- Lejeune, Brachet, Desse, 05.55.68.70.82

Menager-Desproges, Viard

- Laplagne-Pellegrini, Chanteraud, 05.55.76.59.24 Merilhou ou 06.85.66.48.72

Dentiste Constance Brunet 05.55.76.15.95

Kinésithérapeute Jean-Charles Beaubert

06.60.36.28.41

Ostéopathe Maëlle Coisne-Davrou 06.25.93.49.33 Ostéopathe Fabienne Lassalle 06.50.68.66.82

Pédicure podologue Nelly Debras-Vignane

05.55.60.89.72 sur rdv mardi et jeudi Pharmacie de Châteauponsac 05.55.76.31.43 www.3237.fr (pharmacie de garde soir et week-end)

Psychologue scolaire 05.55.76.62.71 Sage-femme Amandine Sellès uniquement sur internet: https://www.rdvsagefemme.com/a/amandine-selles

SSIAD Châteauponsac

(Aides-soignantes Croix Rouge) 05.55.58.10.87

Taxi/Ambulances/pompes funèbres

05.55.76.50.95 Chabroulet Taxi/Ambulances Bideau 05.55.76.33.23 Vétérinaire 05.55.68.30.87





Prochaine parution du bulletin municipal : début Mai 2025

Merci de nous communiquer texte et photo avant le 15 Avril 2025

communication@chateauponsac.fr

« Le Châtelaud » ; bulletin d'information bimestriel de Châteauponsac Directeur de la publication : Gérard RUMEAU Comité de rédaction Imprimerie de la Basse Marche, Le Dorat : 05.55.60.73.05 Dépôt légal à parution

INFORMATIONS MUNICIPALES ET INFORMATIONS LEGALES

La page dédiée à l'état civil ne figure plus automatiquement dans le bulletin municipal. Cette décision découle de l'engagement à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis mai 2018. Celui-ci a pour but de protéger les données personnelles des citoyens et citoyennes européens, garantissant ainsi leur droit à la vie privée et à la sécurité de leurs informations. En effet, la publication d'informations personnelles telles que les naissances, les mariages et les décès nécessite désormais le consentement explicite des personnes concernées ou des représentants légaux. Cette demande est à faire au préalable auprès de la mairie.

Etat Civil

Mariage:

Madame Marêva JAYOUT et Monsieur Clément GERMANAUD le 21 décembre 2024, à Châteauponsac.



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès:

Jacques MONZIE, 81 ans, décédé le 13 janvier 2025, à Limoges.

Paulette LAMADE, veuve Aimé LATOUILLE, 94 ans, décédée le 1er février 2025, à Châteauponsac.

Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.



Remerciement:

Mme Monique MONZIE remercie toutes les personnes qui l'ont soutenue lors du décès de Jacques. Merci aux infirmiers, kiné, aides ménagères Denise et Murielle. Un grand merci à mes amies, mes voisins, les ambulances Chabroullet et Mme Debacque son médecin.

Les familles LATOUILLE et LUCAS remercient du fond du cœur les personnes qui par quelques mots de réconfort, par une présence, une pensée, une fleur ont témoigné leur sympathie lors du décès de Paulette.

Merci à son médecin traitant et au personnel soignant de l'EHPAD de Châteauponsac pour leur gentillesse et leur dévouement.

Actualités Municipales

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 :

Rassemblement devant la mairie, place de la République à 18h00 pour se rendre au square du 19 mars 1962. Puis un dépôt de gerbes aura lieu au Monument aux Morts - place Xavier Mazurier.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 :

Rassemblement devant la mairie, place de la République à 10h45.

Puis un dépôt de gerbes aura lieu au Monument aux Morts - place Xavier Mazurier, une composition à la stèle aux ateliers Montmorency, un bouquet à la stèle à Montmaud et un bouquet à la stèle Les Taffres.



Listes électorales

Pour la mise à jour des listes électorales, pensez à faire votre changement d'adresse auprès de votre

Permanence des Conseillers Départementaux

Mme Amandine SELLÈS et M. Alain JOUANNY, Conseillers Départementaux du canton de Châteauponsac, effectueront une permanence le jeudi 22 mai 2025 de 15h30 à 17h, à la mairie de Châteauponsac.

Travaux terminés, en cours :

• Travaux des entreprises

- Travaux à l'ancienne maison du collège, **attention** stationnement limité pendant la durée des travaux.
- Travaux d'enfouissement des réseaux dans les villages Les Maisons, Nazat, Les Houmeaux.
- Remplacement de la toiture du Musée en cours d'acheminement.
- Attention déviation, réparation du mur d'Hervaud (travaux effectués par le Département)
- Entretien de la voie verte toujours en cours.



• Autres travaux en régie du service technique

- Travaux et nettoyage des bâtiments « Les gâches »,
- Remise en état du mobilier urbain sur les aires de pique-nique (Le Lavoir, Le Pont Romain, La Bergère, Le Moustier, Chênepierre),
- Nettoyage des stations d'épuration, coupe des roseaux,
- Dépose des décorations de Noël,
- Peinture du portail et des grilles, nettoyage du mur anciennement la maison du collège,
- Travaux dans les logements locatifs av du 8 mai 1945 et à la Maison de Santé.

France Services

Les permanences:

UFC que choisir

L'UFC-Que Choisir est au service des consommateurs pour les **informer**, les **conseiller** et les **défendre**. Permanence le **2**ème **vendredi** de chaque mois **de 10h à 12h**, à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac. **Prendre rendez-vous au 6** 05 55 33 37 32 / contact@hautevienne.ufcguechoisir.fr.



Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)

Vous informe sur vos droits, vous aide et vous oriente dans vos démarches juridiques. Permanence sur demande auprès de l'accueil de France Services 3 place Ducoux à Châteauponsac ☎ 05.44.25.60.66.



Conciliateur de justice :

La prochaine permanence sera le **10 Mars 2025** sur rendez-vous au **2** 06 11 07 57 63 de 14h à 17h à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac.



Direction Régionale de l'Economie et de l'Emploi du Travail des Solidarités :

Information juridique en matière de législation du droit du travail. Permanence le **1**^{er} **vendredi** de chaque mois **de 9h30 à 11h30**, à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac. **Rdv au 2** 05 19 03 20 00



Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne :

Accueille, informe, oriente les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et les accompagne durant leur parcours vers l'autonomie professionnelle et sociale. Permanence le **2**ème **jeudi** de chaque mois **de 9h00 à 12h00**, à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac. **Rdv au 5** 55 02 05 71



NOV habitat s7 Toute notre énergle avec pour améliorer voire logarment



Nov habitat 87:

Information et conseil sur la rénovation énergétique par France Renov. Permanence sur rendez-vous le **4**ème **jeudi** de chaque mois de **14h à 17h** à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac **2** 05 55 14 88 42 ou contact@novhabitat87.fr

F.N.A.T.H.:

Information, défense et accompagnement des personnes accidentées de la vie pour faciliter leur accès aux droits. Permanence **le 14 mars et le 9 mai 2025 de 14h à 16h**, **sur rendez-vous au 05 55 34 48 97**, à France Services de Châteauponsac, 3 place Ducoux, en présence d'un conseiller juridique du groupement et de bénévoles de la section Bessines/Châteauponsac



Travailleur social CPAM:

Vous êtes en arrêt de travail pour maladie, maladie professionnelle ou accident du travail ou bénéficiaire d'une pension d'invalidité et vous rencontrez des difficultés. Un travailleur social de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie effectue une permanence sur rendez-vous le **1**^{er} et **3**ème jeudi de chaque mois de **9h30 à 12h30**, à France Services, 3 place Ducoux à Châteauponsac. **☎** 3646 et vous dites « service social » ou **□** ssocial@carsat-centreouest.fr.

INFORMATIONS DIVERSES

Pharmacie de garde

Châteauponsac ☎ 05 55 76 31 43 - Pharmacie 24h/24h au ☎ 3237 ou sur www.3237.fr

16-mars	Saint Sornin Leulac	06-avril	Azérables	01-mai	Châtetauponsac
23-mars	Saint-Sulpice-Les Feuilles	13-avril	Lussac-les-Eglises	04-mai	Saint Sornin Leulac
		20-avril	Bessines/Gartempe	08-mai	Saint Sulpice Les feuilles
		21-avril	Bessines/Gartempe	11-mai	Arnac la Poste

Optical Center Mobile:

Les prochaines consultations seront le 7 et 21 mars, le 4 et 18 avril et le 2 mai 2025. Parking de la Maison de Santé à Châteauponsac. Prendre rendez-vous au 8 06 81 01 67 21.



Terrain / Maison

A louer

- 3 av Charles de Gaulle 87300 Bellac Claire Silva 🖀 05 55 05 42 00 / 07 61 94 66 71 L'Odhac 87 vous propose des logements du F1 à F4 sur Châteauponsac.
- A louer local commercial climatisé, centre-ville 2 05 55 76 30 71
- A louer ou à vendre jardin potager avec puits à Châteauponsac 2 06 77 26 98 21



Parcelle de terrain lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire à vendre :

Une parcelle de terrain à bâtir située lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire, provenant de la division d'un lot, est en vente. Pour tout renseignement, veuillez contacter 2 05 55 76 31 55 (mairie).



ENFANCE / JEUNESSE - VIE SCOLAIRE

Recensement citoyen à 16 ans inscription obligatoire

Tous les jeunes français et françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire. Le jeune doit faire la démarche lui-même à la mairie. Pour cela, il faut vous munir du livret de famille de vos parents et de votre carte nationale d'identité et du justificatif de domicile de moins de trois mois des parents ou du représentant légal, pour envoi de la convocation à la Journée défense et citoyenneté par le Centre du service national (CSN).

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription au « code de la route » pour passer votre permis si vous n'avez pas encore effectué votre Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et donc pas encore obtenu votre attestation du Citoyen ou lors de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, etc....). Le recensement permet aussi <u>l'inscription d'office du jeune sur les listes</u> <u>électorales à ses 18 ans</u> si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Renseignements scolaires

<u>Inscriptions scolaires - rentrée septembre 2025</u>

Les préinscriptions scolaires de tous les <u>enfants nés en 2022</u>, rentrant à **l'école maternelle en septembre 2025** devront être effectuées le jeudi 20 ou mardi 25 mars 2025, à la mairie, à 18 heures 30 lors d'une réunion d'information. La participation à l'une de ces réunions se fera sur inscription par téléphone l'après-midi auprès de Valérie 05 55 76 64 39. Merci de venir muni d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant (avec ses vaccinations obligatoires à jour).

Le directeur, Monsieur Fauvet recevra par la suite, sur rendez-vous uniquement, les familles concernées du lundi 7 au vendredi 18 avril 2025, à l'école maternelle Louise Michel pour finaliser l'inscription. Merci de prendre rendez-vous au 05 55 76 35 18 de 9h00 à 16h30 ou par e-mail à l'adresse suivante : ce.0870984x@ac-limoges.fr.

Demande de création d'un point d'arrêt dans un village pour les transports scolaires :

La région Nouvelle Aquitaine apprécie seule l'opportunité de cette création. Toute demande pour la rentrée scolaire de septembre 2025 doit être effectuée en mairie qui la transmet ensuite au service concerné. Les demandes sont instruites au regard du règlement intérieur de la Région et sont prises en compte : la localisation, le nombre d'élèves et les règles minimales d'inter-distance applicables aux circuits de l'enseignement du premier et du second degré. Vous allez inscrire votre enfant à l'école maternelle à la rentrée de septembre 2025 ou si votre enfant déjà scolarisé ne prenait pas le car et vous souhaitez bénéficier de ce service, nous vous informons que les demandes de point d'arrêt sont à effectuer à la mairie <u>avant le 30 avril 2025</u>. Après cette date, les nouvelles

demandes de création d'un point d'arrêt seront examinées pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Les inscriptions pour les transports scolaires quant à elles seront à effectuer en ligne à partir de début juin jusqu'à mi-

iuillet.







A vos agendas:

FÊTE DU COURT METRAGE DU 19 AU 25 MARS

Projection en continue, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque de courts films d'animations pour les enfants à partir de 3 ans.



SEANCE ADULTE: VENDREDI 21 MARS A 20H (lieu à confirmer)



TRICOTE PAPOTE: SAMEDI 22 MARS ET SAMEDI 19 AVRIL A 15H **EXPOSITION DES CRÉATIONS DE STÉPHANIE DU 22 MARS AU 19 AVRIL**



COMPTINES ET HISTOIRES CÂLINES : SAMEDI 5 AVRIL A 11H



Nouveauté : Venez découvrir et enrichir la grainothèque de la médiathèque

La garderie périscolaire

Les enfants de la garderie périscolaire ont réalisé des cartes de vœux pour leurs proches ainsi que pour la maison de retraite. Plus de 50 cartes ont été offertes à l'EHPAD de Châteauponsac. Un grand merci aux enfants qui se sont beaucoup impliqués pour la réalisation de ce projet.







C'est la Saint Valentin à la garderie, un arbre de l'amitié a poussé, les enfants y ont déposé un cœur avec leur prénom écrit dessus. Notre arbre est désormais rempli de joie et d'amis.







VIE ECONOMIQUE

« Toutes les annonces et leurs réponses éventuelles sont sous la responsabilité de leur auteur »



SARL Lilas LEGRAND CSPS & IPRP-HSE 28 av du 8 mai 1945 – 87290 Châteauponsac 2 06 73 50 04 90 ☐ contact@lilaslegrandcsps.fr ou www.lilaslegrandcsps.fr

Horaires d'ouverture : lundi 13h30-19h, du mardi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

Spécialiste de la coordination de la sécurité et protection de la santé (CSPS Niveau 1, 2 et 3) et de la prévention HSE sur les chantiers du BTP et industriels



APAJH services 87 blanchisserie 21 av du 8 mai 1945 – 87290 Châteauponsac **2 07 56 21 53 71** = ea@apaih87.fr.

Horaires du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30

Depuis maintenant deux ans, l'entreprise adaptée APAJH SERVICES 87 a pris place à Châteauponsac pour proposer un service de blanchisserie. Différentes prestations y sont proposées, comme la couture, la laverie, le repassage ou le pressing. Quoi de mieux pour faire laver vos couettes, repasser vos chemises, réaliser vos ourlets de pantalon, changer les fermetures éclair et bien d'autres services!

Tous ces services sont proposés aux particuliers, mais aussi à tous les professionnels, qu'il s'agisse de gîtes pour le linge de maison, d'entreprises pour les vêtements de travail ou bien de campings! Toutes les prestations sont déductibles de l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés).

Faisant partie du milieu dit ordinaire, l'entreprise adaptée s'attache à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap pour leur permettre un épanouissement professionnel. À ce jour, deux personnes sont employées à temps plein, mais l'association espère promouvoir une activité économique sur la commune.

En plus de l'activité de blanchisserie, l'APAJH SERVICES 87 est implanté à Verneuil-sur-Vienne et propose une activité de blanchisserie et des prestations de services (entretien des locaux professionnels, tri administratif, etc.).







optimhome

EIRL Raphaël POURSAIN - Conseiller immobilier Châteauponsac ☎ 06 74 83 94 91 🖃 raphael. poursain@optimhome.com

Raphael Poursain Caroline Chanudet Optimhome Immobilier et l'ensemble de l'équipe tiennent à remercier chaleureusement tous nos clients, acheteurs et vendeurs, pour leur confiance et la patience accordées dans les processus de vente pour l'année 2024. Chaque projet immobilier est une aventure unique et nous essayons de vous accompagner au mieux dans ces moments importants et parfois difficiles en émotion et en préparation. Ensemble, nous avons bâti bien plus que des transactions : de belles relations humaines et la concrétisation de vos projets de vie. Cette année a été riche en rencontres dont certaines viennent de loin (des Américains, des Hollandais, des Koweitiens des Anglais, des Espagnols), et qui sont la preuve que notre région attire et est reconnue pour la beauté de ses paysages, et la recherche d'un cadre de vie. Notre marché immobilier 2024 a traversé des moments d'incertitudes dans un contexte tendu aux conditions pas toujours favorables. Le 3ème trimestre fait preuve d'une évolution notable et laisse présager une belle année 2025 pour les transactions. Il y a une vraie demande pour les biens de taille moyenne (80m2) avec un jardin, non loin des commodités. Merci à vous toutes et à vous tous, et au plaisir de vous accompagner dans vos futurs projets à Châteauponsac et ses environs! Nous vous souhaitons une très belle année 2025, pleine de sérénité Notre coworking sera d'ici quelques semaines Place Mazurier au-dessus du comptoir de Béa.



Le comptoir de Béa, Place Mazurier − 87290 Châteauponsac 2 06 67 96 22 76 Ouvert du jeudi au samedi 11h-21h et le dimanche 10h-20h

Le Comptoir de Béa, Concept store à la française vous propose un univers unique avec des ambiances 🝻 🚵 🏂 différentes, esprit bistrot côté bar et une ambiance plutôt cosy dans les salons où vous pouvez même chiner de nombreux objets de brocante. Le midi, venez goûter nos tartes salées, nos différents gratins de légumes et plats complets ainsi que nos desserts, le tout étant fait maison avec un maximum de produits locaux.

En ce début de printemps, nous vous proposons de nouvelles activités, alors à vos agendas : Vous aimez jouer à la Belote, alors venez nous rejoindre le jeudi après-midi toutes les 2 semaines de 15 à 18h (6 et 20 mars ; 3 et 17 avril). Vous préférez jouer au scrabble ou à un autre jeu de société, nous vous attendons également.

Nos premiers dimanches HUITRES ET MUSCADET ayant remporté un franc succès, nous vous proposons un nouveau dimanche le 30 mars dès 10h, pensez à les réserver par téléphone au 06 67 96 22 76 car vous risquez de ne pas en avoir! Chaque semaine, nous mettons à l'honneur un produit de notre épicerie fine, une bière, un vin, du café moulu ou en grains, du miel etc. Vous préférez faire un apéritif entre amis chez vous, pensez à commander votre planche de charcuterie à emporter (dans l'après-midi pour le soir). Au plaisir de vous voir ou de vous revoir.

Béatrice, Charlotte, Raphaël et Roald



LOTISSEMENT DE LA LANDE

La municipalité a souhaité créer un nouveau lotissement sur l'ancien stade de la commune.

Ce terrain est idéalement situé à proximité des écoles, du collège, des commerces et du centre bourg.

Il se trouve dans un lieu calme, retiré de la route départementale mais avec un accès facile à cette dernière.

La surface des parcelles est de taille raisonnable allant d'environ 800m² à 1000m².

12 parcelles sont disponibles, viabilisées et fibrées.

L'aménagement a débuté en 2024.

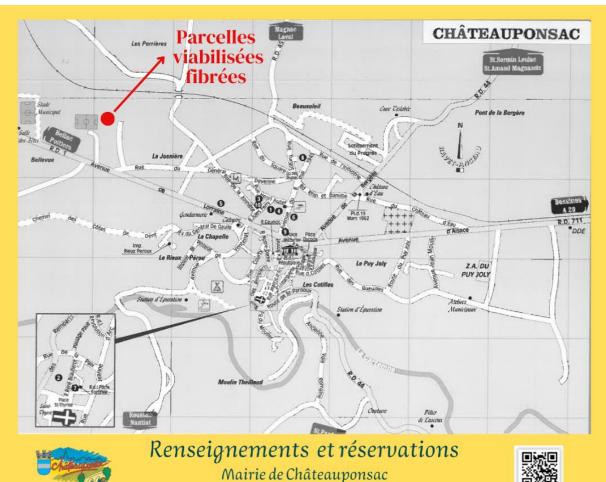
Les coûts engagés sont de l'ordre de 263 360 € HT, ils se répartissent de la manière suivante :

- 247 000 € HT pour les travaux d'aménagement
- 12 360 € HT pour la maitrise d'œuvre
- 4000 € HT pour le bornage

Ainsi, le coût du m² est à 27,24 € TTC.







contact@chateauponsac.fr ou 05.55.76.31.55 du lundi au samedi de 9h à 12h - lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30, Mardi et jeudi de 15h30 à 17h30



Ramassage des encombrants effectué par l'association MAXIMUM



Les personnes souhaitant faire ramasser leurs encombrants (bourg et villages) doivent impérativement **se faire inscrire au plus tard <u>le 2 Mai à midi,</u>** auprès du secrétariat de mairie.

En application de l'article 15 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), lors de votre inscription en mairie pour le ramassage, vos données seront transmises au prestataire Association Maximum afin de pouvoir effectuer le passage. Attention ce ramassage peut s'étaler sur plusieurs jours.

Informations:

Les agents de Maximum n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates définies, avant 8h, horaire de début de la collecte. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrants. Attention les tas d'encombrants supérieurs à 4 m3 ne relèvent pas de la collecte d'encombrants mais fait l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire en mairie mais contacter Maximum afin de fixer un rendez-vous. Sont exclus de la collecte : les déchets verts, les gravats, les produits qui ont pour destination les Eco-points, les ordures ménagères, les déchets dangereux (produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...), les huiles usagées, les pneus, les tôles en fibrociment, les bâches agricoles, les cuves à fioul supérieure à 700 l, les poêles et bidons non vidés.

Ramassage de tri sélectif dans les villages par le Service Technique communal

La collecte **du carton plié et du papier non humide** s'effectue les **semaines paires** (sauf les briques de lait ou de jus de fruits car elles contiennent de l'aluminium).

La collecte des bouteilles de verre et celle de plastique s'effectuent de manière séparée les semaines impaires.

Merci de respecter **strictement** les consignes affichées dans chaque point de collecte, facilitons le travail du service technique **en regroupant les bouteilles en verre dans un contenant de la taille maximale d'un seau.**

Horaires de la déchetterie

Déchetterie ZA la Croix du Breuil 87250 Bessines sur Gartempe 26 06 20 91 97 82 (badge d'accès obligatoire). Ouverture du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15. Fermée les mardis, dimanches et jours fériés.

Les déchetteries du SYDED proposent une nouvelle filière « Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment » (PMCB) qui vient compléter les dispositifs existants en matière de recyclage et de valorisation de ce type de déchets.

Pour les particuliers, sont acceptés dans toutes les déchetteries du SYDED :

- Le plâtre : carreaux, plaques, dalles de plafond sans isolant et sans revêtement mural,
- Les menuiseries vitrées : en bois, PVC et aluminium,
- Les bois : bois de charpente et d'ossature, plancher, panneaux (OSB, médium ...), mobiliers et jouets en bois, articles de bricolage et de jardin en bois.

Recyclage des cartouches d'encre

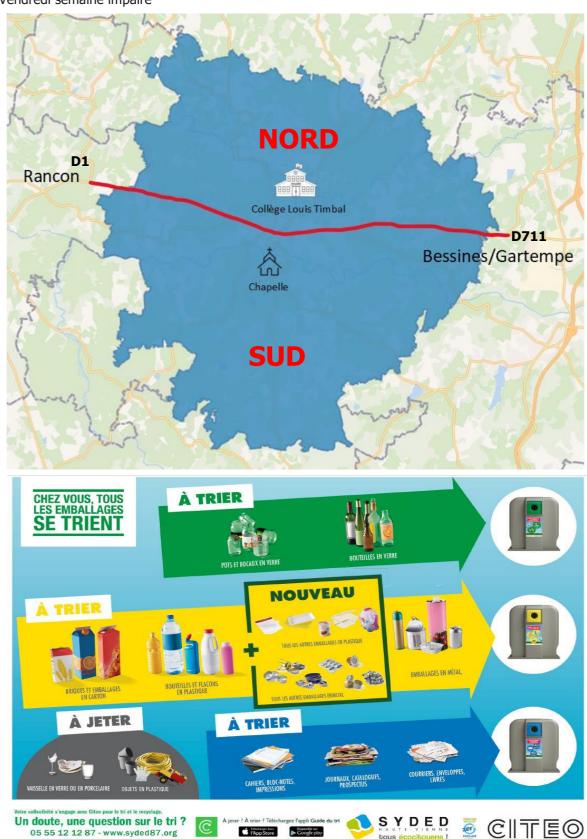
Nous vous informons qu'un bac de collecte est à votre disposition pour déposer vos cartouches d'encre usagées à la Mairie et à France Services. Ces cartouches sont collectées en vue de leur recyclage ou leur réemploi par une association qui reverse une partie de ces gains à l'association « Enfance et Partage ».

Rappel pour la collecte des ordures ménagères sur la commune de Châteauponsac

La Communauté de Communes Gartempe Saint- Pardoux détient la compétence « Ordures Ménagères ». Pour tout questionnement, vous pouvez prendre contact par téléphone au 05 55 60 93 12 ou par mail : environnement@gartempe-saint-pardoux.fr.

Jour de collecte

Nord – vendredi semaine paire Sud – Vendredi semaine impaire



VIE DES ASSOCIATIONS

Les articles qui suivent sont rédigés par les membres des associations ; la municipalité n'intervient ni dans les contenus, **ni pour effectuer des corrections**. Rappel : l'utilisation du blason de Châteauponsac est réservée strictement aux documents officiels de la commune. Pour des raisons de place dans le bulletin municipal, vous devez nous faire parvenir soit un article à insérer soit une affiche correspondant à l'activité et non les deux et **l'article devra avoir une longueur maximum d'une demi-page**

NOTE A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

Merci de penser à <u>déclarer en mairie</u>, au moins <u>1 mois</u> à l'avance, vos demandes d'autorisation de débit de boissons, les demandes d'arrêtés ou d'occupation de voirie et bien entendu les demandes de prêt de matériel par mail contact@chateauponsac.fr.



LES RESTOS DU COEUR

Les Restaurants du Cœur – impasse Jules FERRY 87290 Châteauponsac - ad87.chateauponsac@restosducoeur.org 05.55.76.93.14

Les Nouvelles des Restos du Cœur

L'équipe des Restos du Cœur à Chateauponsac accueillent actuellement 23 familles et 40 personnes chaque mardi. Les Événements à Venir

Une collecte nationale aura lieu le week-end du vendredi 7 au samedi 8 mars 2025. Notre équipe sera présente à l'Intermarché de Châteauponsac sur ces 2 jours. Nous comptons sur vos dons! Merci.

Infos Pratiques : nous sommes ouverts tous les mardis matin de 9h à 12h30 pour les livraisons, et pour l'accueil de 13h00 à 16h30.



LES AMIS DES FLEURS

Marché de fleurs et plantes samedi 17 mai 2025 à partir de 9h jusqu'à 17h, place des Tilleuls, Châteauponsac. Vente de boissons et pâtisseries sur place.



Suite à l'assemblée générale le 18 janvier 2025 un nouveau bureau à été élu. Présidente: Josiane Phillippon, Vice Président : André Lester, Trésorière : Sandrine Bourra, Trésorière adjointe : Béatrice Péricaud, Secrétaire : Frances Stephen, Secrétaire adjointe : Liliane Lester



La Présidente

Cins d'Oel Cartempe

CLINS D'ŒIL A LA GARTEMPE

rendez-vous devant la fresque du gymnase.

ASSOCIATION AGREE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE CHÂTEAUPONSAC

Premier nettoyage de l'année. Au cours du premier CA de l'année le 11 janvier, une commission pour l'entretien et le nettoyage des cours d'eau a été mise en place. Samedi 25 janvier 17 bénévoles se sont retrouvés sur le parcours loisir à



Semme et Gartempe

Ventenat sur la Gartempe. Un endroit facilement superbe accessible avec un stationnement aisé pour les pêcheurs. nombreux Malheureusement de arbres sont tombés et il ne sera possible de les sortir que si le niveau de l'eau vient à baisser.

Un grand bravo à Thierry, Patrick et Patrice pour leur implication et un grand merci à tous les bénévoles qui



sont présents au cours des différentes interventions. Le président est satisfait de voir de nouveaux pêcheurs qui souhaitent participer aux différentes actions menées par l'association.

Au cours des prochains jours d'autres opérations de nettoyage auront lieu, au pont de la Bergère, au pont du petit Monteil et au pont du Morandé. Viendra ensuite l'entretien du chemin des pêcheurs et des randonneurs entre le pont Romain et le pont de Ventenat. Merci à tous les bénévoles. (Photo prise par le président)

Le président, Jean-Michel Latouille.



LA FNACA



Le Comité FNACA de Châteauponsac a tenu son assemblée générale le mercredi 4 décembre, à la salle culturelle Jean SEMANAUD en présence de Monsieur le Maire Gérard RUMEAU, René BARRIAT Président d'Honneur et d'une trentaine d'adhérents, d'adhérentes, Veuves, Donateurs et leurs épouses.

Le président Jean-Louis GAULIER après avoir excusé le trésorier Yves LABUSSIERE ouvre la séance, remercie l'assemblée, il fait observer une minute de silence à la mémoire des 8

adhérents et adhérentes disparus depuis notre dernière assemblée générale du 27 octobre 2023, il cite le nom de chaque ami disparu. Actuellement le comité ne compte plus que 56 adhérents et 18 veuves. Il fait l'historique du comité de Châteauponsac de la date de sa création en 1971 à ce jour, rappelle pour mémoire le nom des anciens présidents, secrétaires, porte-drapeaux sans oublier une pensée pour tous les adhérents et amis sympathisants qui se sont investis dans les manifestations festives et les commémorations.

Le secrétaire Jean-Claude GAUMOT fait lecture du rapport des activités et commémorations liées au monde combattant. Le trésorier étant absent pour raison de santé le secrétaire fait par du solde des comptes bancaires, une situation saine et rassurante pour le moment. Le Président demande aux membres de l'assemblée un vote pour approbation du rapport des activités, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le président lance ensuite un appel aux volontaires, aucune candidature ne s'est manifestée, conformément aux statuts le bureau est renouvelé et reconduit dans l'intégralité.

Il passe la parole à Monsieur le Maire Gérard RUMEAU qui félicite le comité très actif malgré les difficultés de chacun, il fait part de son soutien, signalant qu'il est important pour la commune d'avoir des comités associatifs qui fonctionnent bien et souhaite que le comité FNACA continue ainsi. Il nous informe des projets de travaux prévus et utiles pour améliorer la vie à Châteauponsac, l'assemblée le remercie. Pour clôturer l'assemblée générale le président invite les membres présents à prendre le verre de l'amitié offert par le comité.

Denise DABROWSKI correspondante au journal.



AMICALE DES RETRAITES

Le Dimanche 2 Février, 180 Personnes ont participé à notre LOTO qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Nous remercions les Commerçants et Artisans de Châteauponsac pour générosité en nos offrant de nombreux lots.

Au mois de Mars, nous proposons deux manifestations : une Sortie-Spectacle à Feytiat le Vendredi 14, et Notre Repas de Printemps le Jeudi 20. Pour Feytiat, l'heure de départ du car est fixée à 13 h. à l'Office de Tourisme. A ce jour, nous avons 48 inscriptions. Nous avons des places de disponibles : nous contacter avant le 10 Mars.

Notre Repas de Printemps se tiendra : le Jeudi 20 Mars, à la Salle des Fêtes. Il sera préparé et servi par l'Hôtel de France de Bessines et animé par Roger FAURE. Une permanence se tiendra au local de l'Amicale : le Mardi 11 Mars de 9h.30 à 11h.30 pour les inscriptions et le règlement. Participation : 25 euros pour les adhérents, 38 euros pour les non-adhérents. Notre THE-DANSANT se tiendra le Jeudi 1º Mai. Le Président



CHATEAU VELO

CHATEAU VELO souhaite proposer des balades à vélo "santé-bien-être" adaptées aux seniors (femmes et hommes). Pour présenter ce projet, une réunion d'information aura lieu le :

Lundi 7 avril 2025 à 15 h salle Jules Ferry Châteauponsac

C et MC Verlhac



HORALE ARPÈGE CHÔRALE ARPEGE CHÂTEAUPONSAC

Les choristes ont fêté les rois en janvier autour de bonnes galettes.

Les répétitions ont repris avec Mélodie, nouvelle cheffe de chœur depuis le 6 janvier.

L'ambiance est bonne et nous avons plaisir à nous retrouver chaque lundi à la salle culturelle pour deux heures de chant. Quelques choristes démissionnaires sont revenus, et c'est tant mieux. Nous serons quand même satisfaits si de nouvelles voix viennent nous rejoindre. N'hésitez pas, c'est très positif de chanter. Le chant est apaisant, et il est accessible à tous. Il participe au travail de la mémoire, au maintien social, et renforce la confiance en soi.

Alors, rejoignez-nous, nous vous attendons !!!!!!

La chorale.

LES PETITS CHÂTELAUDS

La toute jeune association des parents d'élèves "les petits Châtelauds" a mené deux actions en cette fin d'année. La vente de chocolats a connu un vrai succès. Et la tenue d'une buvette avec la vente de gâteaux salés et sucrés lors du spectacle de GR des enfants de l'école élémentaire fut une vraie réussite. L'association remercie l'ensemble des parents d'élèves pour leur soutien.







LE COMITE D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS

Après une année 2024 très festive, le Comité d'animations et de loisirs est très motivé pour vous divertir cette année 2025 et vous invite à participer à son assemblée générale qui aura lieu le samedi 22 mars 2025 à 17h30 à la salle culturelle Jean Senamaud de Châteauponsac.

Nous vous y attendons nombreux !!

Festivement

ASSOCIATION NOTRE TERROIR

Suite à l'annonce par M. le maire, dans le bulletin municipal, de la reprise en régie du musée par la commune, les membres de l'Association Notre Terroir souhaitent informer les Châtelauds.

L'association est connue et reconnue pour la création et la gestion du musée.

En plus de 80 ans d'existence et de relations avec les habitants grâce aux dons, aux recherches, aux expositions, à l'accueil des publics, elle a contribué à la connaissance du patrimoine et du passé de notre territoire.

Elle a œuvré à sauvegarder des collections de grande valeur historique et patrimoniale qui ont valu au musée l'appellation « Musée de France ».

Les municipalités successives ont mis à disposition des bâtiments et ont soutenu l'association de diverses manières. Le nombre de visiteurs ne produit plus les recettes nécessaires au financement des emplois, des dépenses contraintes, des projets et des obligations d'un musée de France.

Pour cette raison, l'association a sollicité la municipalité pour qu'elle prenne la gestion du musée. Le ministère de la Culture a donné son accord au transfert de propriété des collections exposées dans le musée au profit de la commune. Une convention de partenariat déterminera le rôle de l'association auprès de la municipalité dans le futur fonctionnement.

L'association ne disparaît pas. Elle reste fidèle à ses engagements de recherches, d'animation culturelle et de transmission autour du patrimoine. La présidente

Anniversaire
90 aus









Le Musée municipal René Baubérot ouvrira ses portes le samedi 5 avril 2025









